

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de la souveraineté alimentaire

ARRÊTÉ

Portant nomination au conseil scientifique de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2019-1459 du 26 décembre 2019 relatif à l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement ;

Vu le décret n° 2021-1723 du 20 décembre 2021 portant intégration de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (Agrosup Dijon) à l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et modifiant diverses dispositions relatives à celui-ci ;

Vu l'arrêté du 11 février 2022 portant nomination au conseil scientifique de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement ;

Vu les propositions de la directrice générale de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement ;

Vu la proposition du ministre chargé de la recherche,

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres du conseil scientifique de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement :

- M. Didier BONNET, retraité, ex-directeur de recherche, Cargill, Belgique (physico-chimie alimentaire) en remplacement de M. Alain NORMAND ;

- Mme Nathalie QUINIOU, IFIP-Institut du Porc, en remplacement de Mme Géraldine ANTHOINE ;

Sur proposition du ministre chargé de la recherche :

- Mme Isabelle LITRICO, directrice de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), en remplacement de Mme Carole CARANTA ;

Article 2

La directrice générale de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait, le 8 Juin 2022

Pour le Ministre et par délégation :

La Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche,



V. BADUEL